

Un cabinet d'infirmières depuis le 2 janvier près du Docteur Thevenet :

Alors que la commune travaille actuellement sur la création d'une maison médicale, deux infirmières viennent de s'installer au premier étage de l'école communale, à côté du cabinet du docteur Thevenet. **Tél : 03 24 22 58 66**



Glaire et La Presqu'île

Janvier 2010

Flash-info n°27 de la Commune de Glaire

Imprimé par nos soins site de la commune : www.communedeglaire.fr

Edito du Maire



Les fêtes de fin d'année sont pour beaucoup d'entre nous, des instants privilégiés de convivialité que ce soit en famille ou avec des amis. C'est aussi l'occasion de marquer une pause dans nos activités, de réfléchir sur l'année qui se termine et de prendre de bonnes résolutions pour celle qui débute.

Si aujourd'hui notre commune a la réputation d'être dynamique, c'est bien sûr grâce à toutes celles et ceux qui se dévouent au quotidien pour les autres mais également parce que depuis des décennies les efforts ont été constants.

Au cœur de mon cinquième mandat d'élu local je mesure le chemin parcouru et j'en profite à nouveau pour remercier chacun pour sa participation au bien être des autres, mais je rends également hommage à nos prédécesseurs, sans qui nous ne pourrions aujourd'hui nous réjouir de toutes ces améliorations apportées à notre vie locale.

Bonne lecture à tous

André GODIN

André Godin a présenté ses vœux sur fonds d'inquiétudes économiques

Comme à son habitude, le maire de Glaire ne s'est pas contenté de dresser le bilan de l'année écoulée et de présenter les actions à venir en 2010, mais a, cette fois-ci, tenu à rappeler son inquiétude devant ce nouveau Capitalisme qui oublie totalement l'humain au bénéfice exclusif du seul profit financier. La situation d'Enia en est malheureusement une nouvelle illustration.



C'est avec le soutien d'un Conseil municipal au grand complet qu'André Godin a présenté ses vœux aux forces vives de la Commune.

Le Conseil municipal donne son accord pour investir dans le cadre du dispositif « Ecole Numérique rurale » :

Suite à la décision de Luc Chatel de sélectionner 1700 écoles supplémentaires dans le cadre du dispositif de numérisation des Ecoles des communes de moins de 2000 habitants, Glaire a été retenue par l'inspection Académique pour cette année 2010.

VOËUX 2010

André Godin a présenté ses vœux aux forces vives de la Commune



Salle comble pour André Godin qui présentait à cette occasion ses quinzeièmes vœux en tant que maire de la commune



C'est sous les applaudissements de l'assistance que s'est ponctué l'hommage renouvelé d'André Godin à l'Ardenne de l'année 2009 : Jérôme Istace.



Une nouvelle fois, André Godin et son épouse ont présenté leur vœux aux invités un à un en les accueillant à l'entrée de la salle.

Palmarès

des illuminations de Noël

Sans aucun doute, ils participent à l'animation des rues pendant les fêtes et nombreux sont ceux qui passent au ralenti pour voir les efforts de ceux qui illuminent leur maison. La commune les a donc récompensés avec plaisir à l'occasion des vœux.

CATEGORIE MAISON

- 1er prix Mr Mme Jean-Claude KARMUZIK
 - 2ème Mr Mme Hocine BATOCHE
 - 3ème Mr Mme Pascal FLECHEUX
 - 4ème Mr Mme Christophe MERCI
- Encouragements :
Mr Mme Jimmy CHAMPAGNE

CATEGORIE FACADE

- 1er prix Mr Mme Alexandre DROUHOT

INFO REGLEMENTATION

Hauteur des Haies mitoyennes

Distance de plantations à respecter :

- une distance minimale de 0.50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (dites de basses tiges) ne dépassant pas 2m.
- une distance de 2 m minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dits de haute tige) destinés à dépasser 2 m de hauteur.
- La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.
- La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre, jusqu'à la pointe.



Anne Baron, conseiller général du canton a tenu à rejoindre la manifestation malgré les vœux du Préfet et du Président du Conseil général qui se déroulaient à Charleville-Mézières le même jour.

Fraichement installées, mesdames Julienne et Smirnoff profitent des locaux rénovés par les employés communaux.

L'Ecole numérique bientôt à Glaire !

C'est quoi une E.N.R. à Glaire?

Ecole Numérique Rurale.

Initié en 2009 par le Ministère de l'Education nationale, ce dispositif consiste en l'équipement numérique de 6700 écoles dans les communes de moins de 2000 habitants. Initialement non prioritaires du fait du caractère indépendant de nos Ecoles (nos Ecoles ne sont pas issues de regroupements de communes voisines), Glaire a finalement été retenue par l'inspection d'Académie compte tenu de son dynamisme et de la progression de ses effectifs.

Concrètement, le Conseil municipal a voté son accord pour un investissement de quelques 13000 euros dont 9000 seront subventionnés par l'Etat dans le cadre du dispositif. Nos chères petites têtes blondes profiteront donc rapidement de tableaux interactifs, d'imprimantes supplémentaires, d'un vidéoprojecteur, de casques, de micros et d'une douzaine de PC portables qui pourront être transportés de la primaire à la maternelle dans des valises achetées à cet effet. Avec cet investissement, l'Ecole de Glaire, l'une des rares en progression sur le Sedanais, se donne les moyens d'assurer son avenir et sa pérennité.



Rendez-vous à Glaire

Dimanche 24 janvier 2010 - 11h

MESSE

Eglise Saint-Martin de glaire

Lundi 8 février 2010 - 19h30

Conseil municipal

Mairie

Dimanche 7 mars 2010 - 7h à 18h

BROCANTE Salle polyvalente

Petite restauration sur place

Organisation Cercle des Echansons

Tél : 03 24 52 10 59

Dimanche 14 et 21 mars 2010

1er et 2ème tour

des Elections régionales

Bureaux de vote de Glaire et Igès

Samedi 17 avril 2010

Voyage au pays du Chablis

Organisation Cercle des Echansons

Renseignements et inscription

Tél : 03 24 52 10 59

Retour sur l'épisode neigeux de

décembre 2009



Photos Pascal Napaty



Quel beau spectacle que cette neige immaculée tombée à partir du 18 décembre. Que d'embaras pour ceux qui travaillent mais que de bonheur pour les enfants !

Ping : Les filles poursuivent l'aventure au niveau national !

Confirmant son statut de club phare dans le département, l'A.S.T.T. Glaire a maintenu son équipe masculine dans l'élite régionale. Seuls Charleville-Mézières et une entente avec Sedan font mieux.

Du côté des filles, elles ont accompli un nouvel exploit en se maintenant pour la deuxième fois au niveau national en battant les villes d'Appoigny et Dijon.

L'aventure du haut niveau se poursuit donc pour le petit poucet Glairois !

Les équipes réserves se sont quant à elles très bien conduites puisque l'une et l'autre se sont maintenues au niveau régional.

Les filles finissent 6ème au niveau national mais descendent dans l'élite régionale, victimes de la réduction du nombre de poules.

Classement de la poule A

Clas.	Equipes	Pts	Joué	Vict.	Nul	Déf.	Pénal.	Forf.	Partie gagnée	Partie perdue
1	METZ TT 2	21	7	7	0	0	0	0	70	6
2	CHARLEVILLE MEZ 1	19	7	6	0	1	0	0	60	24
3	MULHOUSE TT 3	16	7	4	1	2	0	0	57	45
4	REIMS OLYMPIQUE 3	15	7	4	0	3	0	0	52	37
5	TOUL ASC 1	12	7	2	1	4	0	0	42	57
6	AS TT GLAIRE 1	11	7	2	0	5	0	0	33	60
6	DIJON TENNIS DE 1	11	7	2	0	5	0	0	35	59
8	ES TT APPOIGNY 1	6	7	0	0	6	1	0	10	71

Les garçons se maintiennent dans l'Elite régionale

Classement de la poule A validé au 14/12/2009

Clas.	Equipes	Pts	Joué	Vict.	Nul	Déf.	Pénal.	Forf.	Partie gagnée	Partie perdue
1	TOS NOES 1	19	7	6	0	1	0	0	106	34
2	ROMILLY SPORT 1	18	7	5	1	1	0	0	90	50
3	AS GUEUX-TINQUEUX 1	18	7	5	1	1	0	0	84	56
4	ASC CHALONS 2	15	7	3	2	2	0	0	75	65
5	REVIN HAYBOISE 1	14	7	3	1	3	0	0	82	58
6	AS TT GLAIRE 1	12	7	2	1	4	0	0	62	78
7	ASPTT CHALONS 1	9	7	1	0	6	0	0	36	104
8	US DIZY 1	7	7	0	0	7	0	0	25	115

Début janvier, le club a accueilli l'étape départementale de la Coupe nationale des vétérans

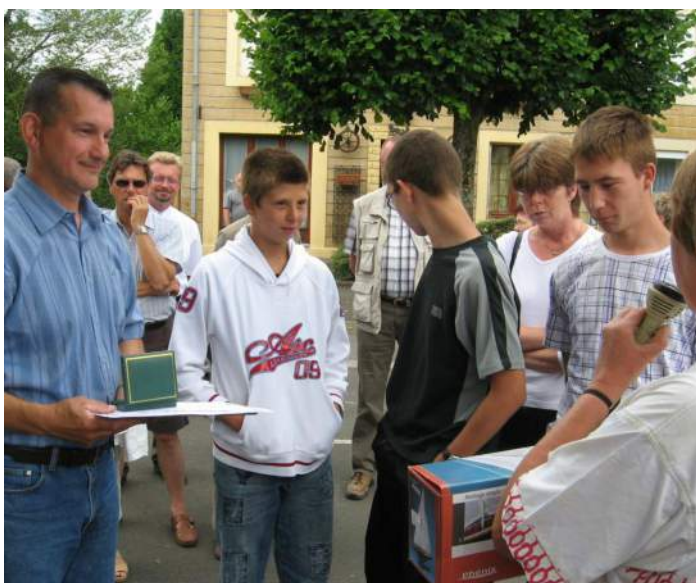


Clin d'œil au héros de la Presqu'île élu Ardennais de l'année 2009

Après avoir reçu la reconnaissance de la commune et de l'Etat, c'est au tour des Ardennais dans leur ensemble de saluer celui qu'ils ont élu « Ardennais de l'année » 2009.

Toutefois, sans trop se tromper, nous pouvons être sûrs que les remerciements qui l'auront le plus touché sont ceux de la famille et en particulier ceux de la maman et des enfants eux-mêmes.

Une nouvelle fois, merci pour votre geste et nous vous souhaitons tous, Jérôme, au nom des habitants de Glaire, une bonne et heureuse année 2010.



En juillet dernier, Jérôme Istace avait déjà reçu les honneurs de la Commune, de l'Etat et de la famille des enfants.